

## Commune de **SAINTE-CROIX-AUX-MINES**

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques,  
la pollution des sols et le potentiel radon  
En application des articles L125-5 à L125-7 du code de l'environnement

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° **BDSC-2018-262-01** du **19.09.2018** mis à jour le **22.11.2023**

### 2. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles [PPRN]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRN **oui**  **non**

**PPR MVT TERRAIN prescrit** date **16.10.2023** aléa **Mouvement de terrain**

Les documents de référence sont :

**Projet de PPR mouvement de terrain** Consultable sur Internet

### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques miniers [PPRM]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRM **oui**  **non**

date  aléa

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

### 4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention des risques technologiques [PPRT]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRT **oui**  **non**

date  effet

Les documents de référence sont :

Consultable sur Internet

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement

La commune est située dans une zone de sismicité **Forte zone 5**  **Moyenne zone 4**  **Modérée zone 3**  **Faible zone 2**  **Très faible Zone 1**

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution des sols (SIS)

La commune comporte un (des) terrain(s) classé(s) en secteur d'information sur les sols (SIS) **oui**  **non**

### 7. Situation de la commune au regard du potentiel radon

La commune est située en zone à potentiel radon 3

pièces jointes

### 8. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

### 9. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site de la préfecture (annexe 2 de l'arrêté départemental IAL) et sur le site [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr) dans la rubrique « Connaître les risques près de chez soi »